



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-28659>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **26-28659**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE RECONNAISSANCE ET DE GEOLOCALISATION DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Description : PRESTATIONS DE RECONNAISSANCE ET DE GEOLOCALISATION DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Identifiant de la procédure : 3eda3ee6-7bd8-4a9a-9ada-d73241d72968

Avis précédent : 68dd4404-e240-4e47-8239-297e21507ee0-01

Identifiant interne : 2025M001

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Sur le territoire de Grand Paris Sud

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : -Les entreprises ou groupement d'entreprises peuvent répondre aux deux lots, mais ne peuvent être attributaires que d'un seul lot. Il appartient aux entreprises de préciser l'ordre de préférence dans leur mémoire technique. Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent. - Conformément aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique, l'acheteur public aura recours à la technique d'achat des accords-cadres à bons de commande pour les prestations prévues au bordereau des prix unitaires. -Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, le montant total des prestations prévues est limité par des seuils contractuels minimums et maximums annuels, définis comme suit : - Lot n°1 : Sans montant minimum annuel - Montant maximum annuel : 3000000 Euros HT - Lot n°2 : Sans montant minimum annuel - Montant maximum annuel : 3000000 Euros HT -Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. -Paiement : avance conformément aux articles R. 2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix forfaitaires, prix révisibles, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. -Avance : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance. -Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique. -Clause sociale : Le(s) entreprise(s) titulaire(s) s'engage(nt) à réaliser une action d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Lot n°1 : 514 heures annuelles Lot n°2 : 514 heures annuelles

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Rive droite de Seine

Description : La présente consultation est relative à l'exécution de prestations de reconnaissance et de localisation de réseaux concessionnaires et ouvrages enterrés, dans le cadre du géoréférencement des réseaux humides sur le territoire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart.

Identifiant interne : 2025M001-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71351810 Services topographiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71354000 Services d'établissement de cartes

Options :

Description des options : -Marchés de prestations similaires : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés négociés pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Sur le territoire de Grand Paris Sud

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : -Marchés reconductibles : Les accords-cadres, issus de la présente consultation sont reconductibles trois fois tacitement par période d'un an.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande pour les prestations prévues au bordereau des prix unitaires sans montant minimum annuel et avec un seuil maximum annuel de 3 000 000 euros HT. L'estimation prévisionnelle indicative (non contractuelle) du lot 1 est de 950 000 euros HT. Durée de l'accord-cadre : 12 mois reconductible tacitement 3 fois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Présentation de l'équipe dédiée : 20 points - Organigramme de l'équipe dédiée et description des missions de chacun des membres (noté sur 10 points), - CV de chaque membre de l'équipe en mettant en évidence l'expérience en relation avec les missions qui lui seront confiées (noté sur 10 points) Moyens et méthodologies : 30 points - une note relative à l'organisation des interventions sur le terrain (20 points), - Listings du matériels utilisés dans le cadre des prestations faisant l'objet du présent marché (10 points) Délai : 10 points - Délai d'intervention pour levés suite demande du maître d'ouvrage (5 points) - Délai d'intégration des données dans le SIG après intégration (5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations : 40 points -Le prix est apprécié au regard du montant du détail quantitatif estimatif non communiqué. Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Pour l'analyse du prix, il sera fait usage de la technique du détail estimatif masqué : Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur analysera les prix des prestations sur la base d'un détail estimatif masqué.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : -Jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, -Dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Rive gauche de Seine

Description : La présente consultation est relative à l'exécution de prestations de reconnaissance et de localisation de réseaux concessionnaires et ouvrages enterrés, dans le cadre du géoréférencement des réseaux humides sur le territoire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart.

Identifiant interne : 2025M001-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71351810 Services topographiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71354000 Services d'établissement de cartes

Options :

Description des options : -Marchés de prestations similaires Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés négociés pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Sur le territoire de Grand Paris Sud

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : -Marchés reconductibles Les accords-cadres issus de la présente consultation sont reconductibles trois fois tacitement par période d'un an.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accords-cadres à bons de commande pour les prestations prévues au bordereau des prix unitaires sans montant minimum annuel et avec un seuil maximum annuel de 3 000 000 euros HT. L'estimation prévisionnelle

indicative (non contractuelle) du lot 2 est de 950 000 euros HT. Durée de l'accord-cadre : 12 mois reconductible tacitement 3 fois.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique au vu du mémoire technique et méthodologique : 60 points Présentation de l'équipe dédiée : 20 points - Organigramme de l'équipe dédiée et description des missions de chacun des membres (noté sur 10 points), - CV de chaque membre de l'équipe en mettant en évidence l'expérience en relation avec les missions qui lui seront confiées (noté sur 10 points) Moyens et méthodologies : 30 points - une note relative à l'organisation des interventions sur le terrain (20 points), - Listings du matériels utilisés dans le cadre des prestations faisant l'objet du présent marché (10 points) Délai : 10 points - Délai d'intervention pour levés suite demande du maître d'ouvrage (5 points) - Délai d'intégration des données dans le SIG après intégration (5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations : 40 points Le prix est apprécié au regard du montant du détail quantitatif estimatif non communiqué. Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Pour l'analyse du prix, il sera fait usage de la technique du détail estimatif masqué : Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur analysera les prix des prestations sur la base d'un détail estimatif masqué.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : -Jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, -Dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis

d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses règlementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 24,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement conjoint GEOSAT SELAS/VIAMAPA

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025M001-01

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025M001-01

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/01/2026

Date de conclusion du marché : 10/02/2026

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 13

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ADRE RESEAUX

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025M001-02

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025M001-02

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/01/2026

Date de conclusion du marché : 11/02/2026

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 12

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 place des Champs-Élysées - BP 62

Ville : Evry cedex

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33169915858

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com>

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177800059

Adresse postale : 56 avenue de Saint-Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : Grefte.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33139205400

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Groupement conjoint GEOSAT SELAS/VIAMAPA

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 42 912 377 100 140

Ville : PARIS

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SAS ADRE RESEAUX

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 79 038 868 000 064

Ville : CHAMPS SUR MARNE

Code postal : 77420

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fe8d9ff4-e30e-4f0e-a201-3ba5723063df - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/03/2026 à 12:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2026